

Charte éthique du choix de nos prestataires de services et de produits

Au vu de ses valeurs fortes, la Cordée s'engage à respecter dans la mesure du possible, dans le choix de ses prestataires de services et de produits, les critères suivants :

Pour l'ensemble de ses prestataires

- Respect de l'humain et de l'environnement
- Démarche de transparence (fonctionnement, financement...)
- Privilégier des entreprises à taille humaine avec qui l'on peut maintenir une relation humaine basée sur la confiance

Pour les métiers de bouche

- Approvisionnement local et de saison
- Lutte contre le suremballage
- Lutte contre l'ultra-transformation des produits

Pour l'électronique, électroménager et son mobilier

- Achat d'occasion, reconditionné, et/ou made in France
- Lutte contre l'obsolescence programmée

Pour ses prestataires de service

- Entreprises locales
- Approche écologique si pertinent
- Entreprises labellisées (LVED, ESUS, ...)
- Entreprise oeuvrant pour le bien-être de ses salariés

Pour ses prestataires de service... web

- Approche libre